



Tunisie – Budget économique : Le gouvernement prévoit une croissance économique de 3,1%

La Tunisie aspire à réaliser une croissance économique de 3,1% en 2019, contre 2,6% prévu en 2018, selon le projet du budget économique de l'année prochaine qui sera examiné, jeudi 22 novembre, à l'ouverture du débat sur le projet de budget de l'Etat pour l'exercice 2019.

La prévision est basée sur des estimations de croissance du secteur de l'agriculture et de la pêche de 0,5%, des industries manufacturières (4,2%), non manufacturières (4,8%), des services marchands (4,1%) et des services non marchands (0,3%) par rapport à 2018.

Les exportations devraient également s'accroître de 9,9% aux prix courants contre la limitation de la croissance des importations à 8% (contre 14,2% prévus cette année) et la stabilisation de la consommation à 2,2%.

En 2019, les investissements devraient progresser de 10,9% aux prix courants pour atteindre 21,7 milliards de dinars, soit 18,6% du PIB.

Le gouvernement prévoit, en outre, de porter les investissements directs étrangers (IDE) à 3,23 milliards de dinars contre 2,5 milliards de dinars prévus cette année.

Par ailleurs, le gouvernement table sur une réduction du déficit courant à 8,9% contre 9,9% en 2018. Il compte réduire l'inflation à 7% contre 7,8% prévu en 2018, grâce à l'absence de nouvelles taxes et l'amélioration de l'offre de produits agricoles.

Il table sur une réduction de la consommation publique à 0,1% dans le cadre de la politique de maîtrise de la masse salariale dans la fonction publique et les dépenses de gestion dans les structures publiques.

Le débat budgétaire devrait commencer jeudi 22 novembre 2019, avec la présentation de la déclaration du gouvernement, alors que cette date coïncide avec la grève de la fonction publique décidée par l'UGTT après l'échec des négociations avec le gouvernement sur les augmentations salariales. Une réunion du bureau de l'ARP est prévue mercredi 21 courant pour l'examen du calendrier du débat budgétaire.

Source : WMC